

Communiqué

du 21 mars 2011



Le Train pour l'Emploi et l'Égalité des Chances fait escale à Marseille ce jeudi 24 mars

«*Touchez votre avenir du doigt*», c'est avec ce message que les chambres de métiers et de l'artisanat sont, pour la première fois, partenaires du Train pour l'Emploi et l'Égalité des Chances du 15 mars au 1^{er} avril 2011*. Avec ses 250 métiers, ses 510 activités, l'artisanat représente 25 % des créations d'emplois en France. La «Première entreprise de France» est également l'un des rares secteurs à faire fonctionner l'ascenseur social puisqu'un chef d'entreprise artisanale sur deux est issu de l'apprentissage.

A chaque étape du parcours du Train pour l'Emploi et l'Égalité des Chances, les conseillers des chambres de métiers et de l'artisanat rencontrent celles et ceux qui veulent apprendre un métier, se former, créer une entreprise artisanale et ainsi rejoindre les rangs de l'artisanat. En plus de la documentation classique, ils utilisent la technologie "flashcode", permettant aux visiteurs en recherche d'emplois d'accéder en temps réel, via Smartphones, aux offres de services sur trois thèmes «phare» :

L'emploi des jeunes : Permettre aux jeunes d'accéder aux formations pour rejoindre l'un des 250 métiers de l'artisanat, quel que soit leur niveau.

Rejoindre l'artisanat et faire de sa passion un métier : 100 000 emplois sont à pourvoir dans l'artisanat. Comment se renseigner, où se former le cas échéant ?

Se mettre à son compte : le nouveau statut de l'EIRL, entreprise individuelle à responsabilité limitée, permet d'entreprendre en simplifiant la création et protège l'entrepreneur et sa famille.

** Après Paris, Orléans, Lille, Clermont-Ferrand, le train fait étape à Marseille le Saint-Charles le 24 mars 2011 avant de repartir pour Reims, Rennes, Bordeaux, Toulouse, Lyon et Metz.*

Contact presse : Marge Vandendries
Tél. : 04.91.32.24.76 - Port. : 06.71.84.48.39
Mail : mvandendries@cm13.org
www.cma13.fr

